

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

2015/33

8.9 Culture

ARRETE

**Portant mise en vente de nouveaux produits à la Boutique
de la Maison du Parc ainsi que sur le changement de prix.**

La délibération numérotée B/11/2010 du Bureau du 22 février 2010 du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine a confié au Président du Parc, Monsieur Benoît BARANGER, le choix et les prix des produits vendus ou laissés en dépôt vente à la Maison du Parc, après avis du comité de pilotage de la Maison du Parc.

Monsieur Benoît BARANGER, après avoir sollicité le comité de pilotage de la Maison du Parc, décide donc de la mise en vente des nouveaux produits listés ci-dessous et valide les changements de prix des articles suivants :

Nouveaux articles	Achat	Prix de vente
Livres		
Tourangelles, Tourangeaux, à vos recettes	15	10,50 €
Le rêve de l'anguille	3	25,00 €
A la rencontre des amphibiens	10	5,80 €
Dessus, dessous la nature	5	15,00 €
Guide Delachaux : Guide de la vie des eaux douces	3	30,40 €
Oiseaux des rivières et des étangs	10	5,95 €
Carnet de nature : Petites bêtes des rivières et des étangs	10	5,95 €
Carnet de nature : papillons et chenilles	10	5,95 €
Carnet de nature : Petites bêtes des jardins	10	5,95 €
Carnet de nature : La pêche en eaux douces	10	5,95 €
Mes p'tites questions - l'eau	3	8,90 €
Carnet de nature : Poissons d'eau douce	10	5,95 €
La nature au bord de l'eau	3	15,00 €
Mes premières découvertes : la rivière	3	9,00 €
Ludiques		
Puzzle pic verts	8	16,50 €
Puzzle mésanges	8	16,50 €
Puzzle martin-pêcheur	8	16,50 €
Puzzle hérisson	8	16,50 €
Cartes postales nature simple	40	1,50 €
Cartes postales nature double	40	3,50 €
Jeu de cartes du ragondin	12	10,00 €
Eolienne solaire en kit	10	15,00 €
Modification de prix		
Moulin solaire	30	18,00 €
Guide ornithologique	5	30,50 €

Il est rappelé que la vente des produits de la boutique y compris ceux pris en dépôt est confiée par voie de convention triennale, à l'Office du Tourisme du Saumur-antenne de Montsoreau qui conserve 10 % sur le prix de vente.

Un avenant à cette convention sera donc établi.

Fait à Montsoreau, le

10 AVR. 2015

Le Président

Benoît BARANGER